

60 ans sans Etat Palestine : la paix par le droit

Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations unies se prononçait pour le partage de la Palestine en deux Etats, l'un « juif » sur 56% du territoire, l'autre « arabe » sur 42%, Jérusalem ayant, sur les 2% restants, un statut international.

La guerre a commencé le jour même de la décision prise par les Nations unies qui a acté la création, le 14 mai 1948, il y a 60 ans, de l'Etat d'Israël dont les forces armées vont agrandir d'un tiers le territoire qui lui était consacré par l'ONU. Cela a conduit également à pousser à l'exode de 800.000 Palestiniens devenus « les réfugiés ».

En 1967, une autre guerre éclate entre Israël et les pays arabes voisins qui aboutit à l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza par Israël qui proclame, en violation du droit international, Jérusalem comme sa « capitale réunifiée ». En même temps commence la colonisation ininterrompue des territoires occupés.

Finalement les Palestiniens accepteront une concession majeure : considérer les frontières de 1967 comme devant être celles de leur futur Etat qui ne comprendra plus que 22% de la Palestine historique. C'est ce que demande désormais la communauté internationale avec les résolutions de l'ONU.

Nous sommes en 2008 et les Palestiniens n'ont toujours pas d'Etat.

Israël a le droit de vivre en sécurité et les Palestiniens ont le même droit de disposer d'un Etat viable.

Dans notre diversité d'approches, résolument attachés au droit international et à son application pleine et entière ainsi que le prévoit la Charte des Nations unies, les soussignés appellent à faire du 17 mai une grande journée de mobilisation et de soutien à la solution du problème israélo-palestinien.

Ils appellent à porter fortement auprès des autorités compétentes, dont celles de notre pays, l'exigence de la création en 2008, à côté de l'Etat d'Israël, d'un Etat palestinien selon les termes clairs, rappelés de multiples fois par les Nations unies, concernant en particulier les frontières, Jérusalem-est comme capitale et un juste règlement du problème des réfugiés.

Ils se joindront, sous une forme ou sous une autre, aux initiatives prises en ce sens que ce soit au plan national ou au plan local. Ils appellent les Françaises et les Français à se mobiliser et à peser de tout leur poids pour qu'une paix juste et durable, nécessaire pour les deux peuples, voie enfin le jour en cette 2008.

Paix au Proche-Orient dont la terrible situation est aussi l'épicentre de toutes les crises régionales !